



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 1804

Texte de la question

ENSEIGNEMENT PUBLIC AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Grand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Jean-Pierre Grand. Monsieur le président, ma question, plus consensuelle, s'adresse à M. le ministre de l'agriculture.

L'enseignement agricole, par la spécificité et la qualité de ses formations, joue un rôle majeur en particulier dans le développement des territoires ruraux et l'insertion de nos jeunes. C'est une voie d'excellence et de réussite pour les 173 000 élèves des 845 établissements français.

Ainsi, le lycée public agricole de ma ville obtient 80 à 100 % de réussite aux examens selon les filières et assure un taux d'embauche à la sortie équivalent. Cet établissement, comme quasiment tous les autres, s'ouvre sur le monde, notamment par sa présence au forum " Science et société " dans le cadre de l'année de la France au Brésil. Il stimule le commerce équitable, la protection de la biodiversité et le développement durable. Il travaille également sur un projet avec le Chili dans le cadre de l'accord de coopération signé par votre prédécesseur. La qualité des formations, l'engagement citoyen des élèves, des enseignants, et la garantie d'embauche, nous incitent à défendre et à renforcer l'enseignement public agricole.

Dès votre arrivée, vous avez constaté un désarroi réel du corps enseignant et administratif. Nous vous avons incité à prendre des mesures d'urgence et vous avez lancé les assises de l'enseignement public agricole.

Lors de l'examen du budget, les crédits de cet enseignement ont été protégés des restrictions budgétaires ambiantes. Un amendement sénatorial a même rétabli 150 postes pour la rentrée 2010, pour le plus grand plaisir d'ailleurs de mon collègue Yves Censi, ici présent.

Nous attendons les conclusions de votre réflexion sur l'enseignement public agricole.

Permettez-moi d'ajouter que notre agriculture et son enseignement sont indissociablement liés à notre identité culturelle et nationale. Ne perdons pas de vue les enjeux majeurs de notre agriculture dans l'économie de la France de demain. Voilà pourquoi, il convient de défendre, plus que jamais, l'enseignement public agricole. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, l'enseignement agricole est au cœur de l'avenir de l'agriculture française. C'est pourquoi, avec le Premier ministre, nous avons voulu lui redonner le sens de sa mission et des perspectives.

Nous avons tenu à le faire pour les rentrées de 2009 et 2010 en répondant aux besoins en termes de moyens. Nous avons ainsi rétabli 60 postes pour la rentrée de 2009 qui ont permis d'accueillir 400 élèves inscrits sur des listes d'attente dans différents lycées à travers le territoire et, avec l'aide de Luc Chatel, il y aura 150 postes supplémentaires pour la rentrée 2010 de façon à répondre aux attentes de l'enseignement agricole.

Au-delà de ces mesures immédiates, nous avons voulu, avec l'ensemble du Gouvernement, offrir des perspectives pour l'enseignement public agricole. J'ai ainsi ouvert, en septembre dernier, les assises de l'enseignement public agricole. Avec les responsables de l'enseignement, avec les élèves, avec les syndicats, nous avons réfléchi sur les missions de cet enseignement agricole et sur les nouvelles orientations que nous pouvions lui donner. Je clôturerai ces assises demain en fixant trois orientations principales à l'enseignement agricole dans notre pays.

Premièrement, placer l'enseignement agricole sur les nouveaux métiers liés au développement durable, aux industries agro-alimentaires.

Deuxièmement, mieux organiser l'offre de formation à l'échelle régionale de façon à tirer le meilleur parti des moyens disponibles.

Troisièmement, faire en sorte que l'enseignement agricole public soit, en France, un exemple en matière de liens avec la recherche et les hautes technologies car c'est en ces domaines que nous pourrons offrir à l'agriculture française la compétitivité dont elle a besoin en France et en Europe. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1804

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 décembre 2009